

**L'abbé Rochon embarquera sur *l'Heure du Berger* avec le Ch. Grenier**  
**Ministre à Dumas et Poivre, 10 octobre 1767**

---

Un document des Archives Nationales. A.N. Col B//201, f°127.

Le 10 octobre 1767 : Ministre à Dumas et Poivre. Précise la mission de Grenier et celle de Rochon qui sera maître de ses travaux.

---

à Fontainebleau le 10 octobre 1767

à MM. Dumas et Poivre

Monsieur le Ch. Grenier, enseigne de vaisseau nommé au commandement du brigantin *l'Heure du Berger*, doit, Messieurs, partir sous peu de temps pour se rendre à l'Isle de France.

Quoique ce bâtiment soit destiné à servir au cabotage de l'île, et que le commandant ait ordre de suivre les instructions que vous serez dans le cas de lui donner, néanmoins l'intention du Roi est que ce bâtiment tienne la mer pour faire des observations lorsqu'il ne sera pas employé au service aux îles. En conséquence, Sa Majesté y fera embarquer M. l'abbé Rochon qui travaillera de concert avec M. Grenier. Les appointements de M. l'abbé Rochon doivent être pris sur les fonds de la Marine, et vous n'aurez rien à lui faire payer dans la colonie.

Vous ferez donner à M. le Ch. Grenier un dessinateur en état de lever des plans exacts des points de vue des côtes et des ports qu'il pourra visiter, et vous procurerez au surplus à MM. Grenier et Rochon toutes facilités pour leurs opérations.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement,

Messieurs,

votre très humble et très obéissant serviteur.

P. S. mis de la main de Monseigneur.

M. l'abbé Rochon est un très bon astronome qui a trouvé un moyen d'observer en mer les satellites de Jupiter, et, par là, il croit pouvoir parvenir à la découverte des longitudes. L'Académie a jugé très favorablement de son travail ; c'est pour le perfectionner que je le fais embarquer sur *l'Heure du Berger* ; il pourra déterminer plusieurs points importants, soit aux Isles de France, soit aux environs, et son travail deviendra fort utile pour le commerce et la navigation. Je vous recommande donc, Messieurs, de le mettre à portée de faire usage de ses talents et de profiter du voyage que je lui fais faire pour l'utilité générale. Vous pourrez le séparer du bâtiment sur lequel il s'embarque dans le cas où M. le Ch. Grenier serait chargé d'une destination qui ne conviendrait pas aux observations de M. l'abbé Rochon ; mais il vaut mieux les laisser ensemble autant que les circonstances le permettent.

\* \* \*